



Frontignan, le 18 octobre 2016

Compte rendu du Conseil d'Administration du 10 octobre 2016

Présents : G. Chaput, R. Casses, D. Coquery, F. Herrera, C. Robquin, R. Tant.

Invité : M. Lidou (FNE)

Absents excusés : G. Forner, D. Tsouladzé, P. Fontaine.

Début de la réunion : 18 h 15

Ordre du jour :

1- Approbation du compte rendu de CA du 12.9.2016.

Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA avant sa diffusion, le compte rendu est validé.

2- Affiliation à France Nature Environnement (FNE)

(rappel : France Nature Environnement est une fédération regroupant des associations de protection de la nature et de l'environnement).

À quelques questions posées par les membres du CA, des informations complémentaires sont apportées par M. Lidou et le secrétaire qui reprennent les renseignements donnés par M. Popy lors du CA du mois de septembre.

FNE c'est 850 000 bénévoles, 3 500 associations affiliées dont 80 associations adhérentes pour les représentées, qui traitent des dossiers environnementaux autour de 16 réseaux thématiques (dont celui des risques et impacts industriels sur l'environnement). 12 salariés et 1 juriste complètent cette structure.

FNE Languedoc Roussillon est une toute nouvelle fédération qui souhaite s'implanter dans le département afin de rassembler les compétences des acteurs de la protection de l'environnement.

Est évoquées ensuite la perspective d'affiliation d'ARZF à France Nature Environnement et les possibilités de partenariat.

Les statuts ainsi que le règlement intérieur de cette fédération ont été adressés pour consultation. Robert Tant étant chargé de l'interpréter et de nous donner son avis lors du prochain CA.

Après quelques discussions sur cette éventualité d'affiliation qui, sur le fond, ne pose pas de difficulté, les membres s'accordent pour reporter leurs décisions lors du CA de novembre afin de prendre en compte la possible charge de travail supplémentaire.

Afin de permettre une bonne réflexion, Monsieur Lidou indique son intention d'adhérer à ARZF et fera à la suite une demande pour intégrer le CA. Il se propose aussi, dans ce cas, d'être le conseiller représentant l'association à FNE.

3- Dépollution de la friche Exxon Mobil

- Action presse :

Suite au dossier (courrier au Préfet, réponse et communiqué) transmis à la presse sur le sujet, Gérard Chaput informe de la parution dans midi libre du 28 septembre d'un article reprenant les questions posées et la réponse négative du Préfet à notre demande de création d'un comité de pilotage concernant la dépollution de cette friche.

- Rencontre du 28 septembre avec Olivier Laurent élu de la municipalité délégué à la prévention des risques :

Le Président commente cet entretien qui s'est déroulé dans de bonnes conditions. Des échanges d'informations ont permis d'équilibrer les connaissances sur le sujet, chacun apportant sa contribution à la compréhension des enjeux de cette dépollution de grande ampleur.

Il précise à nouveau les conséquences sur l'environnement, mal nécessaire pour une dépollution progressive qui prendra du temps.

Pour ARZF, EXXON ESSO FR (ex-MOBIL) doit se voir imposer une obligation de résultats.

L'étude réalisée qui oriente vers un usage industriel, fixe des niveaux de requalification des sols à :

- 5 g d'hydrocarbure par kg de terre comprise entre 0 et 2 m.
- 10 g d'hydrocarbure par kg de terre comprise entre 2 et 3,5 m.

Le processus de mis en œuvre pour atteindre ces objectifs prévoit, pour une saturation légère des bio-piles et pour une saturation lourde des excavations environ 100 000 m³ de terre à déplacer. Pour la phase concentrée dite flottante de la nappe phréatique l'extraction serait de 4200t d'un mélange eaux/terres/hydrocarbures.

Le périmètre de 11 hectares devrait s'étendre à la zone de la torchère de l'ex-raffinerie et aux terrains en limite de propriété de GDH-BP. Secteur qualifiée par les experts comme « une moindre mesure » la présence de métaux lourds, plomb, mercure, arsenic, PCB, d'amiante dans un bâtiment désaffecté et de gazs toxiques est abandonnés ainsi que les tristement fameux composés organiques volatils comme le benzène dans les sous-sols.

Début des travaux 2018 ; avec notre souhait, malgré la réponse négative du Préfet, que la mise en place d'un comité de pilotage « local » se réalise **pour pouvoir continuer à vous informer** sur les travaux de cette dépollution.

L'investissement est estimé aux conditions économiques de 2015 entre 17 et 22 M d'euros.

Dans ce contexte, il s'agit surtout de ne pas hypothéquer l'avenir. Pour l'association, il en va des enjeux de santé publique et de sécurité environnementale.

4- Sujets annexes

- Courrier à la DREAL : le Président souhaite adresser un courrier à cet organisme afin de demander une entrevue pour aborder les sujets d'actualités (dépollution Exxon, Csx, enquête Hexis...) et demande l'avis du conseil.
 - Accord des membres
- Observatoire des odeurs et mesures de COV : ce sujet, n'a pu être abordé maque de temps il sera mis à l'ordre du jour du prochain CA.
- Participation au Conseil de quartier de Méréville : Gérard Chaput et Francis Herrera se rendront à l'invitation qui a été faite, afin de faire un point sur la situation environnemental de ce quartier.
- Décision sur adhésion à l'association **Fronticoop** : ARZF a été sollicité pour adhérer à cette nouvelle association qui s'est créée cet été sur Frontignan et dont l'objet est de promouvoir les énergies renouvelables sur la commune. Bien qu'étant éloignée des champs de nos activités, mais prenant en compte l'aspect de la transition énergétique favorable pour notre environnement, les membres présents du conseil donnent leurs accords (moins une abstention).

La séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire
F. Herrera